

Position commune des syndicats **SSP, FSF et SUD**

Afin de défendre les conditions de retraites et les rentes, les trois organisations faitières des travailleurs/euses du secteur public, FSF, SSP et SUD, ont pris la décision de se concerter, de chercher toutes les convergences possibles et d'agir ensemble pour construire une mobilisation dans la défense des intérêts des salarié-e-s et des futur-e-s pensionné-e-s.

D'ores et déjà, les trois syndicats se sont mis d'accord sur les 6 revendications suivantes :

- 1) Non au salaire carrière,
- 2) Maintien des rentes,
- 3) Protection des droits des assuré-e-s,
- 4) Maintien du mécanisme du supplément temporaire (AVS) actuel,
- 5) 62 ans max pour une retraite pleine,
- 6) Plein droits garantis pour les assuré-e-s après 37,5 ans de cotisations.